

Egax en devoirs, égaux en droits !

Samedi 2 juin 2007 à l'occasion de la Fête OUI-OUI à Neuchâtel, pour l'éligibilité des étrangers

Le temps est venu que l'ensemble des habitants de notre canton puisse pleinement participer à la vie civique. C'est aujourd'hui devenu un enjeu important : les habitants du canton de Neuchâtel forment ensemble une communauté de vie, de culture et surtout de projets. Qu'ils soient Suisses ou d'une autre nationalité, ils ne sont pas étrangers au canton. Ils s'impliquent ensemble dans sa vie quotidienne et son devenir. Aucun ne doit être laissé à l'écart du plein exercice des droits et devoirs qui découlent de sa citoyenneté.

Dans notre canton, la population étrangère représente plus du 20% de l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Est-ce normal que cette tranche importante de contribuable ne soit pas représentée au niveau politique ? N'est-il pas temps de lui laisser une tribune politique afin que cette population puisse en faire usage ?

La fonction politique, tant au niveau communal que cantonal, y consent!

Donner la possibilité aux étrangères et étrangers d'être élus ne signifie en aucun cas que nous aurons demain dans nos communes un afflux massif d'élus étrangers! Le peuple reste souverain, c'est lui est lui seul qui décide qui il veut élire. La peur n'a pas de raison d'être est doit laisser la place à la raison.

Depuis plus de 50 ans, les étrangers construisent notre canton. Ils occupent des places de travail dans tous les secteurs d'activité et ils sont de diverses catégories socioprofessionnelles. Ils sont astreints, comme nous, à tous les devoirs qui nous sont imposés par notre société. Ne serait-il pas temps que nous leur reconnaissons également tous leurs droits ?

La fonction politique fait partie de ces droits!

Parmi les opposants, certains avancent pour argument principal: la nationalité. Bien maigre! Précision à leur attention: la nationalité neuchâteloise n'existe pas!

D'autres prônent la politique des petits pas: à petits pas, c'est petit et c'est tout!

Aujourd'hui, des étrangers sont avocats, ils et elles pratiquent nos lois, dès 2008 les étrangers pourront devenir policiers. Comment les nationalistes vivent cette réalité?

Permettez-moi cette image : refuser l'éligibilité aux étrangers bénéficiant du droit de vote équivaldrait à engager dans une équipe de football des joueurs étrangers n'ayants le droit que de faire des passes mais pas de marquer des buts! Sans les buts marqués par des joueurs étrangers ou doubles nationaux, Xamax n'aurait pas atteint la promotion. Est-ce que nous voulons que notre canton reste en ligue B? Moi, pas.

Le 17 juin je voterai 2 x OUI. Parce que c'est juste. Parce que je n'ai pas peur de l'autre et parce qu'il n'existe pas de demi citoyen!